

N° 3096



L'Inspecteur de Police GALLEY Félixien
à M. le Commissaire Principal, Chef du Service Départemental des Renseignements Généraux de l'Alsace à BOURG

J'ai l'honneur de vous rendre compte des principaux événements qui se sont déroulés à NANTUA depuis le 6 Juin 1944 et de la situation dans cette ville à la date du 20 Juillet 1944.

I. - NANTUA OCCUPE PAR LA RESISTANCE DU 7 JUIN AU 12 JUILLET 1944 -

Les forces de la résistance sont entrées à NANTUA, le 7 Juillet au soir

a - Municipalité : La Commission administrative a été remplacée par un directeur, présidé par M. DESROIS Apol, Inspecteur de l'Enseignement primaire à Nantua. Le Secrétaire de Mairie, M. BROST, Joseph Marie, a été arrêté par la résistance et emprisonné.

b - Administration de l'arrondissement : Le territoire (soumis à la Résistance) déborda à l'Ouest les limites de l'ancien arrondissement, s'agrandissant du liseré montagneux de l'arrondissement de Bourg. A l'Est au contraire, il devait perdre rapidement BELLEGARDE.

Quelques individus, portant des noms de guerre, et dont on ne connaît pas la véritable identité, avaient la haute main.

Mais :

- le Capitaine ROMANS, dont on trouve la signature au bas de l'affiche annonçant à la population le changement de régime. Son P.C. se trouvait à IZERNORE.

- le Capitaine GERARD, son adjoint, commandant d'armes et intendan de ravitaillement.

- un nommé STEISS, dont on ne connaît l'origine

- un nommé BERNARD Chauvin, également inconnu

- un nommé DE MONTREAL, de 25 à 30 ans

- Vers la fin, un capitaine MAXIME, chef des opérations.

M. DUPOLZAT, Sous-Préfet, continua à résider à la Sous-Préfecture et à administrer, du moins nominalement, sous la contrainte possible des forces de la résistance.

Tribunal militaire : Un tribunal militaire fut institué, dont la première séance, à la Mairie, fut présidée par le Capitaine ROMANS, et où siègent, par la suite, à côté d'assez nombreux juges interchangeables, deux juges permanents :

- le Capitaine GERARD, individu d'une cinquantaine d'années, sans autre précision.

- le Capitaine de Gendarmerie VERCHERE, Commandant la Section de Nantua. Trois cabinets d'instruction furent établis et trois personnes furent requises d'autorité comme juges d'instruction :

- M. FLORENTIN, Inspecteur des Douanes à BELLEGARDE

- M. SAGOT, professeur au collège

- M. FLUENDORF, ancien juge de Paix à YOYONNAX, nommé à CHATILLON-sur-CHALARONNE.

Un accusateur public, appelé "Commissaire du Gouvernement", introduisait les causes. Ce rôle fut joué quelque temps par M. THEVENON, ancien commissaire de police d'YOYONNAX, écarté par la suite comme trop doux et trop faible, et remplacé par un certain NOLL.

Quelques policiers étaient chargés sous la contrainte possible, de enquêtes et des interrogatoires.

Après de ce Tribunal, trois personnes avaient accepté de défendre les accusés. Il s'agit des nommés :

- **BOUVET Joseph**, né en 1878 à NANTUA, aumônier militaire à METZ, en retraite à NANTUA, d'où il est originaire;
- le Lieutenant de Gendarmerie de NANTUA, **PERCIN**, qui avait été retenu d'abord par la Résistance, puis libéré.
- le Capitaine **CATTIAUX Gustave**, neveu de l'Abbé BOUVET, ancien prisonnier de guerre, en congé d'armistice.

Le greffier du Tribunal était M. **BOUJON**, huissier à BRENOD. Le Tribunal siégea d'abord à la Mairie, puis au collège (où siégera jusqu'au bout l'Instruction), enfin au Palais de Justice à partir du 3 Juillet.

Cinq séances ont eu lieu, le 18 Juin, le 24 et le 26, les 3 et 10 Juillet. Parmi les 150 personnes environ qui furent retenues, soit à la prison, soit au camp de St-MARTIN-du-FRESNE, 7 condamnations à mort ont été prononcées par ce Tribunal, dont 4 furent exécutées :

Les 7 condamnés à mort furent :

- **FAVRE Pierre**, né à Caluire (Rhône) le 31 Juillet 1901, fils de Francisque et de **VIGREUX Antonia**, domicilié rue Waldech, Lyon, généalogiste, arrêté à St-CLAUDE (Jura), condamné le 18 Juin 1944 et exécuté le lendemain. Condamné comme milicien.

- **DUMOULIN Jules**, né à Villars-les-Dombes, le 25/3/1905, fils de Julien et de **BENOIT Céline**, demeurant à Martignat (Ain), douanier, condamné le 29 Juin et exécuté. Agent des Forces Françaises de l'Intérieur, aurait, pris par les allemands, livré deux camarades.

- **POTI Joseph**, né à Arcine (Hte-Savoie) le 18/12/17; fils de Henri et de **ROSETTE Estelle**, demeurant à Basy (Hte-Savoie), menuisier, condamné le 29 juin et exécuté le 1^{er} Juillet. Condamné comme milicien.

- **DODANE Georges Paul**, né le 8/12/1919 à Oyonnax, fils de Georges François et de **DUMOULIN Angèle**, demeurant à Arbant, plâtrier. Condamné le 24 Juin et exécuté le 1^{er} Juillet. S'était fait passer pour un agent de la Gestapo et avait ainsi extorqué de très fortes sommes d'argent.

Les trois personnes dont les noms suivent, condamnées à la peine de mort, n'ont pas été exécutées :

- **VUAILLAT Joseph** : 35 ans, né au Grand-Abergement, fils de Louis et de **AUGER Eugénie**, cultivateur au Petit-Abergement, condamné le 10 Juillet. Accusé d'intelligence avec l'ennemi.

- **SIXE Louise**, épouse du précédent, né le 8/8/1909 à Villeurbanne, fille de **Léon** et de **AINZEMONT Mathilde**. Même chef d'accusation.

- **CARETTI Aldo**, né à Aurano (Italie), le 10/10/1916 de **Baptista** et de **GABARDI Rose**, maçon à Bellegarde, habitations à bon marché, condamné le 10 Juillet. Chef d'accusation : intelligence avec l'ennemi.

Enfin, une huitième personne a été condamnée à mort et a vu commuer sa peine en la peine de prison perpétuelle :

- **ANASTOSIO André**, né le 5/4/27 à Vesoul, fils de Laurent et de **BESUCHET Marie-Louise**, tourneur, demeurant, 9, Rue de la Halle à Vesoul. Condamné le 18 Juin 1944. Chef d'accusation : agent de l'ennemi.

A noter que deux autres personnes furent exécutées par la Résistance, sans avoir été jugées par le Tribunal Militaire. Il s'agit de M. **GEIGER**, Maire de TENAY, arrêté le 26 Juin et exécuté le 29 dans la matinée à VIEU-d'IZENAVE et d'un nommé **BECHET**, boucher à TENAY, exécuté à la même date et au même endroit.

Il convient de rappeler que beaucoup de membres de ce Tribunal ne l'ont pas été de leur propre initiative, ou avec leur libre consentement. Il en est ainsi en particulier des trois personnes désignées comme juges d'Instruction et qui ont rempli leur tâche dans l'esprit d'une large humanité.

d - Soldats allemands prisonniers : 80 soldats allemands ont été faits prisonniers durant cette période et maintenus sains et saufs à NANTUA. Ils ont été libérés à l'arrivée des Troupes Allemandes, en même temps que les

détenus politiques du maquis.

e - le ravitaillement durant cette période : Des titres de ravitaillement avaient été distribués par les Forces Françaises de l'Intérieur.

La population a perçu en général 200 gr de pain par jour.

Dans l'ensemble, le ravitaillement ne fut guère satisfaisant.

II. - RETOUR DE L'ARMEE ALLEMANDE A NANTUA A LA DATE DU 12 JUILLET 1944. -

Les Troupes d'occupation sont rentrées à NANTUA le 12 JUILLET 1944 vers 16 heures.

a - Représailles : Outre une vingtaine de jeunes gens emmenés par les allemands quelques exécutions ont eu lieu en manière de représailles.

Six personnes de NANTUA dont on ~~ne~~ connaît les noms et les états civils ont été ainsi exécutées le vendredi 14 .

- GERCIAT Georges, né le 29/10/1918 à Nantua, fils de Isidore et de GUIRAUD Anne-Marie, marié sans enfant, ouvrier à Nantua Rue du Collège.
- GAVARD Emile, né à Nantua le 6 Juillet 1914, fils de ~~Arsène~~ et de GOYET Antoinette, marié, menuisier, rue du Collège à Nantua. /Gustave
- TREBOUET Marcel, né à Genève, le 17 Septembre 1907 ; fils de Arsène et de DEMAN Aurélie, clerc de notaire, 13, Rue Borgnat à Nantua
- NOBLE Louis, né à Nantua le 30 Août 1902, fils d'Emile et de DUFOUR Emilie, marié, manoeuvre, demeurant à Nantua.
- RIVOLLET Constant Henri, né à Nantua le 2 Mai 1920, fils de Jean et de ANSELME Marie-Louise, demeurant à Nantua, 78, Rue Paul Painlevé.
- MUTIN-BONDET Louis, né à NANTUA, le 23/10/1913, fils de Charles et de GUILLET MET Joséphine, célibataire, ouvrier imprimeur, demeurant à Nantua, Rue de l'Hôtel-de-ville.

Toutes des personnes ont été exécutées aux Bains, sur le bord du lac, sauf MUTIN-BONDET, exécuté dans le jardin des Ecoles.

b - Autres tués :

- + DEREMIANCE Paul, tué alors qu'il fuyait, en face de la gare, bûcheron, 25 ans
- + GUY Louis, tué au lieu dit "Les Chamoises", plâtrier, 30 ans, demeurant à Nantua, place d'Armes
- + DELVA, tué au lieu dit "Les Chamoises", né à Anzin (Nord) le 29/7/1909, contrôleur du Comité d'Organisation de l'Industrie et du Commerce de la Levure habitant à Nantua.
- + RIBOLLET, 32 ans environ, comptable, tué "au Lentenet", près de Nantua, demeurant à Nantua, Place d'Armes.

Trois autres personnes ont été tuées alors qu'elles quittaient Nantua en auto? Il s'agit de deux Inspecteurs de Police des Renseignements Généraux de BELLEGARDE qui avait pris place dans la voiture de M. BUET chauffeur chez REYBIER à BELLEGARDE.

Tué : M. BUET, les deux Inspecteurs dont l'un serait : M. CESSOT; l'autre étant vraisemblablement M. MONVAL Charles.

Enfin, trois personnes qui n'ont pas été identifiées jusqu'ici, ont été exécutées sur le bord du lac, au lieu dit "Salins".

De plus, le nommé BLANCIN, boucher à IZERNORE, s'est suicidé le 18 Juillet à l'Hôtel de France à Nantua, où il était retenu par les Allemands.

Des détails complémentaires seront fournis ultérieurement sur l'état-civil des personnes mentionnées dans ce paragraphe, les circonstances n'ayant pas encore permis des recherches complètes.

III. - SITUATION ACTUELLE. -

a - Municipalité : L'ancien Maire de NANTUA, M. MERME, avoué, qui avait été destitué durant l'occupation de NANTUA par la Résistance, a repris ses fonctions.

A la date du 18 Juillet, M. le Préfet de l'Ain, a nommé un nouvel adjoint qui est M. BOUVET, né le 4 Mars 1878 à Nantua, aumônier militaire qui a fait preuve de beaucoup de dévouement lors des événements récents.

b - Sous-Préfecture : M. d'HUMIERES, né le 18/3/1910 à St-ALBANS (Ardèche), juge d'instruction à Nantua, avait été emprisonné par les F.F.I. puis inter-
né administrativement. Libéré, il avait représenté la ville devant les

autorités allemandes et son attitude a été extrêmement louée. Les deux premiers jours de l'occupation allemande, NANTUA accepta son autorité de fait. Après le passage à NANTUA, le 14 Juillet, du Chef d'AGOSTINI, Commandant la 3^e Unité de la Milice Française, M. DAHUMIERES, s'installa à la Sous-Préfecture. Actuellement, M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Ain, assure, par intérim, les fonctions de Sous-Préfet de NANTUA.

c - Services Publics : Tous les Chefs de service sont à leur poste.

Cependant, la gendarmerie est vide. A l'arrivée de la Résistance, le 7 Juin, les gendarmes avaient été neutralisés? Le Lieutenant PERCIN, emprisonné d'abord par la Résistance, accepta ensuite d'être défenseur auprès du Tribunal. Il aurait été emmené par la Résistance.

d - Ravitaillement : La population perçoit 100 Grs de pain par jour.

La pénurie des moyens de transport est inquiétante : les camions de la ville ont été réquisitionnés par les Troupes d'Occupation. Il rest 2 ou 3 chevaux à NANTUA.

Le ravitaillement en lait est précaire. Les légumes manquent, ainsi que les fruits.

Enfin, les magasins GRIOT (épicerie en gros) et BRITAL, sont actuellement vides.

Le ravitaillement général de NANTUA est donc à reconstituer.

M. le Préfet de l'Ain s'efforcera d'y remédier aussi rapidement que possible.

e - Forces du maintien de l'ordre : Des troupes d'opérations allemandes sont encore à NANTUA. Une centaine de militaires de la Garde sont actuellement cantonnés dans cette ville.

Mais des escarmouches entre les allemands et le maquis le 18 et le 20 notamment, semblent prouver que le danger du maquis n'est pas définitivement écarté. - NANTUA a besoin d'être protégé.

f - Etat d'esprit de la population : On pourrait diviser la population en trois groupes : D'aucuns souhaiteraient une politique de dureté à l'égard des éléments qui auraient été, à des degrés divers, favorables à la Résistance. Cet état d'esprit se rencontre chez quelques nationaux et chez quelques uns de ceux qui ont été emprisonnés par les F.F.I.

Il subsiste des gens qui resteraient indifférents en cas de retour éventuel du maquis.

Au milieu, la masse : elle éprouve surtout le besoin d'être protégée. Elle semble s'être détachée du maquis dans l'ensemble et manifeste contre lui une certaine hostilité. La question se pose de savoir ce qu'il y a à la base de cette hostilité ; simple peur d'éventuelles représailles allemandes, revirement plus profond?

Il est d'abord incontestable que durant les cinq semaines d'occupation de NANTUA par le maquis, la faveur relative de la population à son égard a baissé peu à peu jusqu'à se transformer parfois en lassitude ou en dégoût. Ces sentiments étaient déterminés par les constatations suivantes :

- 1^o) Désaccord entre les divers éléments F.F.I.; F.T.P., A.S., C.M.A., et groupes différents du maquis;
- 2^o) Gaspillage à quoi se seraient livrés ces éléments alors que la population civile n'avait que le strict nécessaire.
- 3^o) Jeunesse et inexpérience de certains éléments de la Résistance, qui empêchent de les prendre au sérieux.

Dans l'ensemble, la Résistance, s'est déconsidérée aux yeux de la population.

Certains jeunes enrôlés de gré ou de force dans le maquis reviennent à leur foyer. Beaucoup se plaignent de l'attitude des chefs.

A noter qu'à l'entrée des F.F.I. à NANTUA, le comportement de la population, celui de la population mâle surtout, avait été très digne et

Incidents récents : Le 19 Juillet 1944, à 17h, 30, la Police Allemande est venue chercher à l'hôpital de Nantua, 9 blessés dont les noms suivent :

- GAYAT Pierre, né le 4/10/1898 à THULLINS (Isère), fils de Jean et de Rozand; secrétaire de Mairie à St-Rambert. Entré à l'hôpital le 10/7/44
- BURTSCHHELL André Joseph, né le 30/1/1908 à ~~St-Rambert~~ RUSSEY (Doubs), fils de Jean et de CHOPARD Marie, juge de paix à St-RAMBERT. Entré le 8 JUILLET 1944.
- MARGUIER Joseph, né le 30/1/1894 à St-Rambert, fils de Marius et de BRUNET Marie, garde-champêtre à St-RAMBERT. Entré le 8 Juillet 1944.
- FOURNIER Albert, né le 5/12/1927 à Lyon, fils de Jules et de Lucie DUMOLLARD, domicilié à St-RAMBERT. Entré le 12/7/1944.
- KHERNOUNI Mohamed Ben, né en 1915 à Guelma Constantine, fils de Raba et de Kadouma, domicilié à GENISSIAT. Entré le 7 JUILLET 1944.
- MORAND Roger, né le 8/7/23 à Genève, fils de Marcel et de RAMOY Jeanne domicilié à Lyon. Entré le 29 JUIN 1944.
- GAY Lucien, né le 30/12/1920 à Culoz, fils de Félix et de PINQUE Aimée, domicilié à LOMPNEU. Entré le 15 Juin 1944.
- BULLION André, né le 11/7/1924 à THEZILLIEU, fils de Séraphin et de VAUDRAY Marie, domicilié à THEZILLIEU. Entré le 12 Juillet 1944.
- VUITTON Jean, né le 1/3/1916 à Bolozon, fils de Jules et de VUITTON Valentina, électricien, à MONTREVEL. Entré le 11 Juin 1944.

Ces personnes ont été exécutées à MONTREAL, près de NANTUA.

L'Inspecteur de Police

Signé : illisible.

